



Morichar-en-Transition

*Notre futur quartier
durable et agréable*

18 mars 2014

Chers voisins et voisines,

Vous avez manifesté votre intérêt pour participer à l'action "**façades vertes**" de Morichar-en-Transition en accueillant une plante grimpante sur votre façade.

BONNE NOUVELLE !

Le groupe de citoyens du quartier qui agit dans le cadre de Morichar-en-Transition a répondu à deux appels à projet proposés par Inter-Environnement Bruxelles et l'IBGE. La bonne nouvelle est que le projet *Rues vertes* est accepté avec le budget nécessaire pour vous offrir une aide à l'implantation d'une grimpante sur votre façade. Le projet permet de végétaliser 12 façades des rues du Lycée, des Etudiants, de Parme et une partie de la place Morichar.

Quels objectifs poursuivons-nous au travers de cette action ?

Outre le plaisir d'avoir chacun une belle plante fleurie à sa porte, par cette action nous contribuons à embellir notre quartier, à favoriser la biodiversité en ville et à relier entre elles les zones vertes de Saint-Gilles (maillage vert). Cette action citoyenne vise aussi à favoriser des relations de voisinage : nous aurons des moments de rencontre-apéro pour préparer l'action tous ensemble ; puis une journée de plantation collective et des rencontres pour entretenir les plantes. Natagora et Simon le *Curieux en herbes* seront à nos côtés pour nous conseiller au cours de ces étapes.

Ce projet *Rues vertes* s'inscrit dans une perspective durable et vise à :

- faire gagner du terrain à la nature dans les villes et ainsi contribuer à la protection des espèces (pollinisateurs, oiseaux)
- améliorer localement la qualité de l'air (les végétaux captent les polluants et métaux lourds)
- contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique (absorption de CO² et production d'oxygène)



Avec le soutien de Bruxelles Environnement

En toute quiétude !

Certains craignent que les plantations en façade risquent de dégrader le revêtement des murs et limitent leur longévité en créant des problèmes d'humidité et de fissures.

Or, à condition de ne pas implanter des espèces qui se fixent au mur grâce à des crampons ou ventouses sur une façade déjà endommagée, les grimpanes sont au contraire bénéfiques :

- le couvert végétal fonctionne comme un imperméable contre les pluies battantes. De plus, les racines puisent l'humidité du sol pour la restituer à la plante, ce qui favorise l'assèchement du pied du mur ;
- au plus grande est la surface couverte par la plante, au plus importante est l'isolation thermique de votre habitation. En utilisant le mur comme support, les grimpanes créent à sa surface un microclimat qui régule la température et l'humidité. Les écarts thermiques sont réduits et le mur est protégé contre plusieurs facteurs de dégradation (ultraviolets, polluants atmosphériques et pluie). Les matériaux sont ainsi protégés de l'érosion physique et chimique.

Pour un engagement mutuel « durable »

L'équipe Rues vertes s'engage à

- vous fournir une aide technique, administrative et financière durant la phase préparatoire et la plantation (détails ci-dessous)
- organiser les rencontres sur le terrain pour vous accompagner dans les soins de votre plante durant les 2 années suivant leur implantation.

De votre côté, citoyens Rues vertes, vous vous engagez à

- rester partie prenante du projet une fois que votre demande a été reçue (elle sera transmise à la commune et à l'entreprise en charge des travaux par l'équipe Rues vertes qui, dès ce moment, est responsable en vos noms des frais dus à l'entreprise) ;
- contribuer pour 20 € lors de la remise de votre formulaire de demande officielle (dans les seuls cas où l'entreprise estime que l'implantation d'une grimpanne à votre façade est impossible pour des raisons techniques, ou que le permis d'urbanisme ne vous est pas accordé, les 20 € vous seront restitués).

Chacun d'entre vous qui le souhaite est cordialement invité à rejoindre l'équipe Rues vertes et à participer à nos autres projets, dont les parcelles fleuries place Morichar, le futur rucher ... etc.

Quelles aides pour que « vos plantes fassent le mur » ?

Une aide technique

L'équipe verte a contacté les Jeunes Schaerbeekoïses au Travail (JST), une entreprise qui a déjà réalisé de nombreuses installations similaires dans les quartiers Bosnie et Andenne pour la Commune (contrats de quartiers).

Nous transmettrons une photo, prise par nous, de votre façade aux JST qui viendront voir sur place pour établir si la pose d'une plante grimpante est possible, à quel endroit (présence éventuelle de canalisations, état du mur) et quelles espèces peuvent vous être proposées (orientation et type de revêtement de la façade).

Une fois les accords communaux obtenus, les JST réaliseront les travaux suivants :

- ouverture du trottoir
- pose d'un « caisson » en béton étanche (non saillant par rapport au trottoir) pour accueillir la plante ; son fond muni d'une sorte de gouttière guidera les racines vers le bas (cet aménagement permet d'éviter la remontée des racines qui soulèveraient le pavage du trottoir)
- fixation d'un système de guidage de la plante vertical et horizontal sur la façade (câbles en inox qui présentent la rugosité nécessaire pour que la plante s'accroche sans risque qu'elle glisse à cause de son propre poids); ces câbles sont fixés à une distance de 5 à 15 cm de la façade, en fonction de la plante choisie, de façon à permettre un bon développement à la plante et de minimiser sa friction sur le mur.

Des élèves de l'école technique Pierre Paulus fabriqueront, dans le cadre du cours de soudure, des corsets en ferronnerie pour protéger les pieds des plantes.

Une aide administrative

Nous vous remettrons un formulaire de demande officielle que nous introduirons au service de l'urbanisme de la Commune. Un permis d'urbanisme sera accordé (ou non) en fonction de la photo de votre façade sur laquelle un schéma du parcours des câbles aura été tracé.

En cas de copropriété, le formulaire devra être également rempli par vos copropriétaires.

Une aide financière

L'IBGE et IEB financent le matériel et la main d'œuvre pour les travaux d'ouverture des trottoirs, de pose du caisson et de câblage de la façade.

Les 20 € demandés serviront à l'achat des plantes et du substrat, que nous achèterons chez Ecoflora ou à la ferme Nos Pilifs quand vous aurez choisi la vôtre.

Comment choisir votre plante ?

Le choix de votre plante doit prendre en compte :

- l'orientation de la façade
- la nature et l'état de conservation de la façade
- la surface disponible et la taille adulte de la plante
- la façon de grimper de la plante
- les besoins en entretien de la plante et le temps que vous voulez ou pouvez consacrer à ses soins.

Idéalement, pour réduire l'entretien, la surface à couvrir devrait correspondre à la taille adulte de la plante en hauteur et en largeur. Si vous désirez une plante à grande croissance, sa taille régulière est primordiale pour éviter une surcharge au niveau des fixations ou l'envahissement de votre toiture.

Voici déjà une première sélection de plantes qui ont été choisies en privilégiant des espèces indigènes, non invasives, ou du moins qui favorisent la biodiversité (attractives pour les papillons). Avec vous et les conseils de Natagora, nous pourrions élargir le choix.

Camphis grandiflora	Bignone
Clematis vitalba	Clématite des haies
Passiflora caerulea	Passiflore
Hydrangea anomala petiolaris	Hortensia grimpant
Lonicera henryi	Chèvrefeuille Henri
Lonicera periclymenum	Chèvrefeuille des bois
Wisteria sinensis	Glycine à fleurs mauves
Wisteria floribunda	Glycine à fleurs blanches
Aristolochia macrophylla	Aristolochie
Humulus lupulus	Houblon

Le lierre, la vigne vierge et les plantes à épines (rosiers, houx, aubépine...) sont interdites sur la commune de Saint-Gilles.

Entretien des belles vertes

Une fiche technique sur les soins nécessaires à la plante de votre choix vous sera remise. Sachez déjà que la plupart des grimpantes n'ont pas besoin de beaucoup d'entretien.

La taille une fois par an est généralement suffisante pour éviter que la plante couvre fenêtres et porte ou envahisse la maison des voisins, les tuiles et gouttières. Si vous ne pouvez pas faire la taille de votre plante en hauteur, l'idéal est de choisir une plante qui ne dépassera pas 3m.

Un paillage au pied de la plante est souvent utile pour maintenir l'humidité au sol. L'apport d'engrais organique en début d'automne et de printemps est conseillé pour favoriser la bonne croissance des plantes.

Agenda

- Etude préalable de faisabilité par les JST pour chaque façade
- Dépôt des demandes au service de l'urbanisme
- Réunion préparatoire, avec vous, sur le choix des plantes
- Travaux en façade par les JST (ouverture trottoirs et câblage)
- Journée(s) conviviale(s) de plantation.

Les JST peuvent réaliser le câblage de 2 façades par jour. En fonction de leur agenda, nous verrons s'il est préférable d'organiser une seule journée de plantation pour tous ou d'en organiser plusieurs, ciblées sur une rue à la fois.

Dans tous les cas, il fait partie de notre projet de mener notre action dans un esprit convivial et de se réunir pour mettre la main à la terre tous ensemble dans une ambiance joyeuse et festive (partager un petit verre une fois nos plantes installées ... ou deux fois, trois fois).

Accord - Morichar-en-Transition - Façades vertes

Je suis d'accord de participer au projet *Façades vertes* tel que décrit dans le dossier aux habitants du 18 mars 2014.

Nom :

Adresse :

Date et signature :